



ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 03 / 07 / 2026 à 08:43

Date de publication : mardi 5 mai 2026 à 03:21

Type : Constitution SCI

Localisation : 26 - Drôme

Support de parution : LyonCapitale.fr

AVIS DE CONSTITUTION

SCI OCEAN

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 4 mai 2026, il a été constitué une **Société Civile Immobilière** présentant les caractéristiques suivantes :

Objet social : L'acquisition, la propriété, l'administration, la gestion, l'exploitation par bail, la vente, la location ou autrement de tous immeubles, terrains et bâtiments affectés à tous usages sur tout le territoire français ;

-Plus particulièrement, l'acquisition de terrains à bâtir ou non, et la construction sur ces terrains d'un ou plusieurs bâtiments à usage industriel, commercial, artisanal ou d'habitation, ainsi que leur gestion ;

-Plus généralement, toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Capital social : 1000 euros

Siège social : 27, avenue Léon Gambetta, 26000 VALENCE

Durée de la société : 99 ans à partir de son immatriculation au RCS de ROMANS

Gérance : La société L.A.C ET RIVIERE, SARL au capital de 84.090 €, dont le siège social est à VALENCE (26000), 27, avenue Léon Gambetta, immatriculée au RCS de ROMANS sous le n° 833 162 274, représentée par M.Anthony CRUZ, et Mme Audrey HERITIER, demeurant à VALENCE (26000), 27, avenue Gambetta.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

<https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/ac7d0684-1116-46a2-b889-ba7ba95f1eb9-form-instance>